

Motion proposée au CA du 8 février 2008

Nous, élus au CA du lycée Fourier, manifestons notre colère devant la dégradation des conditions d'études et de travail qui va résulter de la politique éducative du gouvernement. nous votons contre la DHG de l'établissement, la réduction des heures-poste et l'augmentation du nombre d'HSA, résultat de choix gouvernementaux que nous contestons fondamentalement : forte réduction de moyens, du nombre de personnels, aggravation de la charge de travail et des conditions de travail des enseignants (Chaque enseignant devrait accepter, en moyenne 2.5 heures supplémentaires de cours devant élèves par semaine, c'est-à-dire au moins 6 ou 7 heures hebdomadaires de travail en plus quand, mêmes les enquêtes du ministère affichent que les enseignants travaillent déjà plus de 39 heures par semaine).

En effet aucune mesure n'est guidée par le souci pédagogique ni la recherche d'une meilleure réussite scolaire, bien au contraire : la diminution du nombre de postes d'enseignant bien plus forte en valeur relative que la baisse des effectifs élèves va alourdir les classes déjà bien chargées et obliger à des regroupements de sections que l'on sait par avance désastreux pour les conditions d'étude des élèves. Il ne s'agit que de faire des économies aux dépens du secteur éducatif que le gouvernement considère généralement comme une charge alors que chacun voit bien qu'il s'agit, au contraire, d'un investissement dans la jeunesse. Nous refusons que la formation des adultes en devenir soit considéré comme un poids pour la nation, cela n'est pas notre conception de l'école.

En conséquence, nous demandons pour le lycée Fourier :

- le maintien de la 8^{ème} classe de seconde qui permettrait d'avoir des classes moins chargées et ainsi d'oeuvrer plus efficacement à la réussite des élèves et donc de limiter le redoublement ou la réorientation à l'issue de cette classe

- la transformation de 92.5 des 183.5 HSA en heures poste, ce qui bénéficierait aussi bien aux enseignants dans l'exercice de leur métier qu'aux élèves dans leur parcours scolaire, En outre, cela éviterait les suppressions de postes annoncées, redonnant motivation et confiance dans le système éducatif aux collègues et à ceux qui ont pour mission de le piloter,

Nous demandons pour la SEP :

- que la capacité d'accueil des BEP MPMI et MEI soit maintenue à 24 élèves par classe afin de donner aux équipes pédagogiques les conditions nécessaires pour remotiver et donner une qualification à des élèves qui sont souvent en difficulté. Il s'agit également de permettre aux collègues visés par les mesures de suppressions de poste de continuer à mener à bien le travail qu'ils ont entrepris à Fourier.